

Réf: Dossier 315166

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE SYLLA TRANSFERT »

Siège ABIDJAN COMMUNE D'ADJAME QUARTIER
ROXY AU MARCHE, LOT 442 ILOT 34, Lot 442, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE SYLLA TRANSFERT »

Objet : La société a pour objet en tout pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

TRANSFERT D'ARGENT, VENTE DE BAZINS, COMMERCE GENERAL, IMPORT/EXPORT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE D'ADJAME QUARTIER
ROXY AU MARCHE, LOT 442 ILOT 34, Lot 442, Ilot 34

Dirigeant(s) M SYLLA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05266 du 31/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32160/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

